

Le Tampon, le 18 janvier 2023



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LIGUE LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE

### Association

Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU  
Secrétaire

Téléphone  
0692 66 65 82

Courriel  
secretaire@lrrtt.re

Adresse secrétariat  
25 rue Benjamin Hoareau  
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social  
20 rue Philibert TSIRANANA  
97490 STE CLOTILDE

Site Internet  
www.lrrtt.re

Page Facebook

Agrément Ministériel

Siret  
40900277100031

Code APE  
9312Z

RNA  
W9R1002606

Code APS

**DATE : vendredi 13 janvier**

**LIEU : réunion en distanciel – Outil ZOOM**

**HORAIRE : 19 h 00**

**PRESENTS :** Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Fabrice BALAZI, Marc DUBOURDIEU, Jimmy FEN CHONG, Jean-Marc JACQUES, Kim METE, Laurent PEQUIN, Jessie VERBAR

**EXCUSES :** Lyne-May CHELLIER, Mickaël HA-SUM, Camille JANICOT, Thomas MONDON, Christophe MOUQUET, Manandraïbe RASANDISONA, Daniel THURIES, Yannick SIGISMEAU, Alexandre VILLENDUUIL

**NON EXCUSES :**

**INVITE :** Maxime MYKOLOW

Mme la présidente, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, dirige la réunion du Conseil de Ligue. Le quorum étant atteint, elle ouvre les débats à 19 h 05.

### 0. Retour sur les points abordés lors du CL du 21/10/2022

#### Points abordés :

- *Compte-rendu de la rentrée sportive* ⇒ globalement tout s'est bien déroulé avec quelques sanctions et avertissements. On demande aux JA de se pencher un peu plus sur l'homologation des raquettes des joueurs. Certains clubs ne jouent pas le jeu avec la composition de leurs équipes en R1. La proposition de rendre les équipes 1 plus fortes que les 2, elles-mêmes plus fortes que les 3 etc ... au sein d'un club ne semble pas une bonne orientation. La nouvelle compétition OPEN Jeunes rencontre beaucoup de succès. La surprise principale vient de l'affaiblissement notoire de notre sélection Hommes aux JIOI 2023.
- *Compte-rendu du stage du mois d'octobre* ⇒ ce stage s'est bien déroulé avec le problème de l'hébergement des joueurs, loin de la salle. On déplore aussi les interventions inadéquates de parents ; Il est nécessaire de renouveler ce groupe de jeunes ... « vieillissant ».
- *Venue de Mickaël MEVELLEC* ⇒ programme riche et intense avec comme grosse satisfaction la qualification de Formateur de formateur obtenue par Maxime MYKOLOW. Le prolongement des rencontres avec les partenaires entraîne beaucoup de travail et les personnes en charge de ces dossiers sont hélas trop peu nombreuses. Reprendre contacts avec USEP, UNSS et UGSEL.
- *Compte-rendu de l'action judiciaire FFTT/LRTT* ⇒ deux communiqués ont été diffusés. Le premier par un des mis en cause, le second par la FFTT et la LRTT qui précisait un certain nombre de points et donnait surtout l'entièreté du jugement et des points de condamnation. Il y a eu appel de H. RAZAFINARIVO, et pas pour N. FONTAINE.

2/10

- Résultats de la qualification CJSOI ⇒ malgré certains commentaires, il y a bien eu des sélections pour déterminer la composition du groupe ... avec le succès qu'on lui connaît.
- Nomination de l'encadrement CSJOI ⇒ les cadres ont de l'avis de tous, largement participé au succès de cette opération.
- Subventionnement ANS des clubs ⇒ sur consigne de la FFTT, nous serons beaucoup plus regardants sur la qualité des dossiers proposés ; en prenant soin de contrôler les pièces administratives et de gestion fournies.
- Journées Ping au Féminin et Sport Santé Bien-être ⇒ très grand succès de ces opérations. Il faut trouver le moyen d'attirer désormais ce public potentiel féminin dans les salles.
- Les Labels clubs ⇒ 3 clubs sont relancés pour l'obtention définitive de leurs labels.
- Questions diverses
  - Participation d'un bénévole aux JIOI 2024 ⇒ refusé car en dehors du tennis de table.
  - Subvention ANS Haute Performance ⇒ retour surprenant sur l'opération ! 20 000 euros d'aides.
  - Démission de la présidente de la commission Féminine ⇒ personne ne s'est manifesté à ce jour pour la remplacer.
  - Participation au Conseil de Ligue ⇒ un non élu ne peut participer aux travaux, sauf s'il est invité, mais sans pouvoir de vote aux décisions.
  - Test de la solution e-ping ⇒ sujet à l'ordre du jour.
  - Page Facebook de Ligue ⇒ sujet à l'ordre du jour.
  - Dossier à l'international ⇒ en attente des retours de notre conseiller-entraîneur sur les possibilités que nous aurons de jouer à l'étranger.

### 1. Adoption du compte-rendu du Conseil de Ligue du 21 octobre 2022 (vote)

#### VOTE

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 8**

→ Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### 2. Agrément des nouveaux licenciés

Au 31/12/2023, la Ligue compte 523 adhérents et 12 clubs affiliés. Ce chiffre est en augmentation de 22 % par rapport à la saison passée à la même période (429). Les dames représentent 15 % de ce total.

#### VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 8**

→ Les nouveaux licenciés sont agréés à l'unanimité.

### 3. Compte-rendu de la CJSOI (Ile Maurice – décembre 2022)

Cette édition, de l'avis unanime des participants, a été exceptionnelle. La délégation était composée de deux filles, deux garçons, deux entraîneurs, un arbitre et un chef de délégation.

– Cheffe de Délégation : Isabelle ALLIOT-MICHOUX

- Encadrement sportif : Maxime MYKOLOW, Mathieu OPEZZO
- Arbitre : Thomas PAYET
- Filles : Marion MOUFFLET (CPP), Astrid ALMERY (CPP)
- Garçons : Benjamin OULEDI (TTT), Tony METRO (CRE)

Les résultats se passent de commentaires :

**3/10**

- Par équipes : OR – LA REUNION
- Double Mixte : OR – Marion MOUFFLET / Benjamin OULEDI, BRONZE – Astrid ALMERY / Tony METRO
- Double Dames : ARGENT – Marion MOUFFLET / Astrid ALMERY
- Doubles Messieurs : OR – Benjamin OULEDI / Tony METRO
- Simple Dames : OR – Marion MOUFFLET, BRONZE – Astrid ALMERY
- Simple Messieurs : OR – Tony METRO, ARGENT – Benjamin OULEDI

Cette sortie a donc été formidable, à plus d'un titre : les résultats bien entendu mais également la solidarité et l'ambiance qui ont prévalu durant ce séjour dans l'île sœur. Certains parents se sont aussi rendus sur place pour soutenir leur progéniture et c'était très sympathique.

La page Facebook de la Ligue a été utilisée au quotidien, avec un très grand suivi.

Théoriquement il devrait y avoir une réception par le préfet. La date reste à fixer.

Sur le plan du niveau de jeu, les filles de Djibouti n'étaient pas mal. Les mauriciens étaient directement en concurrence avec les réunionnais.

#### **4. Compte-rendu des journées Ping au Féminin et Sport Santé Bien-être**

Dès que nous programmons des manifestations spécifiques, le succès est au rendez-vous.

Le 20 novembre, le club du Tampon a organisé une journée Sport Santé Bien-être, couplée avec un hommage à une de ses anciennes joueuses décédée (Annick MAILLOT). Sur les 110 inscrits, on a compté environ 70 dames qui se sont essayées au tennis de table et qui ont participé aux différents ateliers proposés (fitness, naturopathie, massage, yoga, relaxation).

Un mois plus tard, le 18 décembre, la journée Ping au Féminin s'est déclinée sur deux sites en même temps : St Pierre et St Denis. Plus de 90 féminines ont été comptabilisées. Sur St Denis, la formule ressemblait à ce qui s'était déjà passé les deux éditions précédentes.

Sur St Pierre, la partie pongiste était différente avec de multiples ateliers de manipulation pour les participantes et une ambiance très familiale.

Les participantes ont encore exprimé toute leur satisfaction de participer à ces journées. Nous avons constaté que de nombreuses personnes se renseignaient sur l'activité et les lieux de pratique. Espérons que nous récolterons le fruit de ces formidables journées et que les inscriptions suivront. On perçoit tout l'intérêt de ce type d'action, justement souligné par certains élus, de la mairie de St Denis en particulier.

Nous voyons bien le potentiel féminin pour ces journées alliant découverte de l'activité tennis de table et pratique d'activités douces, et plus ou moins physiques, directement centrées sur la santé et le bien-être.

Le club des Aiglons d'Orient nous parle de l'activité Fitness/tennis de table mise en place. C'est un succès. Il existe un cofinancement avec la municipalité pour indemniser les encadrants du fitness.

## 5. Entérinement du classement du championnat par Équipes, phase 1

R1
CRE 1, AOR 2, CPP 1, TTT 1, AOR 1, CRE 2, <b>A2P 1, CPP 2</b>
R2
<b>SPORTT 1, TTT 2</b> , AOR 4, AOR 3, LMTT 1, TTT 3, <b>CDTT 1, CPP 3</b>
R3
<b>SPORTT 2, TTSP 1</b> , SMTT 1, TTT 4, CRE 3, <del>CRE 4</del> , SPORTT 3, <b>AOR 6, AOR 5</b>
R4
<b>SPORTT 3, LMTT 2, TTSP 2</b> , ASTELLA 1, SPORTT 4

4/10

Le président de la CSR souligne le nombre très important de forfaits sur la dernière journée.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 8**

→ Les résultats de la phase 1 sont entérinés.

## 6. Composition du championnat par Équipes, phase 2

R1
CRE 1, AOR 2, CPP 1, TTT 1, AOR 1, CRE 2, <b>SPORTT 1, TTT 2</b>
R2
<b>A2P 1, CPP 2</b> , AOR 4, AOR 3, LMTT 1, TTT 3, <b>SPORTT 2, TTSP 1</b>
R3
<b>CDTT 1, CPP 3</b> , SMTT 1, TTT 4, CRE 3, <b>SPORTT 3, LMTT 2, TTSP 2</b>
R4
<b>AOR 6, AOR 5</b> , ASTELLA 1, SPORTT 4, LMTT 3, SPORTT 5, SPORTT 6, TTSP 3

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 1

**Pour : 7**

→ La composition des divisions de la phase est entérinée.

## 7. Entérinement du calendrier sportif, Phase 2

Le calendrier phase 2 est présenté.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 8**

→ La phase 2 du calendrier est entérinée.

## 8. Championnat Féminin, formule

Nous allons demander aux clubs qui désirent engager une ou plusieurs équipes, de nous faire un retour pour le 11 février 2023.

Fonction du nombre d'équipes, nous organiserons une journée permettant de déterminer l'équipe championne de La Réunion 2023.

## 9. Modifications, évolution des règlements sportifs pour la saison 2023/2024

La CSR nous propose les changements suivants :

### N° 1 : nombre d'équipes d'un même club dans la division la plus basse du championnat

Pour la dernière division, on peut exceptionnellement engager plus deux équipes d'un même club. La décision sera prise par la CSR.

### N° 2 : place du JA et de son adjoint dans le tour de Critérium suivant

Rajout de motif dans les absences justifiées des Critériums : un joueur qui officie durant une journée de Critérium, en tant que JA ou JAA est excusé pour le tour suivant et ne descend pas d'une division.

Ces changements seront présentés pour validation lors du prochain Conseil de Ligue.

## 10. Formation de la CRA et de la CSR au logiciel GIRPE

La LRTT ne peut pas en programmer actuellement. Il est demandé à Laurent PEQUIN d'organiser une formation en ligne sur le sujet, uniquement avec les personnes concernées en premier lieu.

Pour SPIDD, la formation n'est pas encore à l'ordre du jour.

Pour la Formation habituelle, JA, Arbitres, nous sommes toujours dépendants de la fédération. Nous allons la relancer sur le sujet sans oublier la possibilité de pouvoir former des arbitres nationaux.

## 11. Compte-rendu d'expérience e-ping (Laurent PEQUIN)

**En club pour les enfants** : peu positif car cela va à l'encontre de ce que l'on attend d'un club. Si les enfants ont aimé, on enregistre un retour négatif de l'entraîneur et des parents.

**Avec un joueur de niveau** : pas de sensations similaires au tennis de table, on ne ressent pas les effets par exemple. C'est très différent du ping « à la table ». Il peut y avoir un intérêt pour le cardio.

**Proposition** : aux adhérents des clubs, éligibles. Possibilité de faire découvrir le tennis de table à d'autres membres de la famille. C'est certainement un « aimant » pour faire venir les jeunes.

Les casques virtuels sont également un incitateur lors de certaines manifestations, dans des ateliers.

La FFTT s'intéresse beaucoup à cette activité, différente, et propose des licenciations en rapport avec le e-ping. Il faut trouver la bonne cible à qui prêter ces casques.

**6/10**

## **12. Nouvelles licences fédérales**

La fédération s'est contentée de rebaptiser les licences PROMOTIONNELLES en licences LOISIRS et les licences TRADITIONNELLES en licences COMPETITION.

Mais, deux nouveaux types de licence ont vu le jour.

En cohérence avec les objectifs du programme 2020-2024 de la FFTT, l'offre de licence évolue selon les modalités suivantes :

**DECOUVERTE** : cette licence (gratuite) s'adressera à des néo-pratiquants désireux de découvrir la pratique du tennis de table dans le cadre d'un club. Elle permettra aux clubs de proposer à ces joueurs une pratique encadrée en toute sécurité durant une période d'un mois. À l'issue de cette période, le pratiquant qui souhaite continuer devra transformer cette licence Découverte en licence Loisir ou en licence Compétition. Cette licence Découverte, tout comme les licences Loisir et Compétition, ne pourra être délivrée que par les clubs.

**LIBERTE** : cette licence s'adressera à des joueurs souhaitant s'engager dans de nouvelles formes de pratique du ping, telles que le ping en extérieur ou le ping en réalité virtuelle, promues par la FFTT.

Cette licence sera proposée sur des durées variables : été (au prix de 6 €), semestre (au prix de 10 €), année (au prix de 15 €). Cette licence est prise directement par le joueur sur le site de la FFTT ou des sites partenaires. Elle peut à tout moment être transformée en licence Loisir ou Compétition, si le joueur rejoint un club.

La FFTT sera en mesure de communiquer avec ces nouveaux licenciés et ainsi leur proposer de rejoindre nos clubs en souscrivant une licence Loisir ou Compétition.

## **13. Actions pour les JIOI 2023, Programmation**

7/10

Les entraîneurs de la sélection, Maxime MYKOLW et Sébastien MAILLOT se serviront des rencontres et regroupements pour peaufiner certains points techniques et tactiques, et surtout les aspects tactiques sur les doubles et doubles mixtes.

Le cœur de la préparation reste bien l'entraînement en club.

La venue de relanceurs et relanceuses au mois de juillet permettra de peaufiner la préparation des sélections.

Une réflexion est entamée pour faire partir des joueurs au mois de mai, sur 10 jours. En ligne de mire, 2 tournois (Béziers, Poitiers) et intégration dans une structure club. Il s'agit bien d'apporter quelque chose de nouveau et intéressant aux sélectionnés.

NB : il y aurait peut-être la possibilité d'amener des jeunes à Maurice pour le mois de mars mais rien n'est finalisé pour l'instant.

#### **14. Accompagnement des jeunes en métropole**

Nous sommes confrontés à un petit problème remonté par certains clubs et surtout les parents. Le déplacement d'un jeune mineur nécessite toujours la présence d'un majeur. Le coût du voyage est donc au moins multiplié par deux ; l'envolée des tarifs aériens ne facilitant pas les échanges entre l'Outremer et la métropole !

De plus, nos joueurs, en particulier les jeunes, se retrouvent sans leur entraîneur dans les compétitions nationales. Quand une solution palliative est appliquée (prise en charge durant la compétition par un encadrant métropolitain de connaissance), elle n'est pas très satisfaisante sportivement parlant (l'entraîneur et l'entraîné ne se connaissent pas).

Le débat est ouvert : doit-on envoyer un cadre pour les compétitions nationales (notamment pour les Jeunes), et dans quelles conditions ? Des facilités d'organisation voire des économies pourraient être réalisées.

Ceci mérite réflexion puisqu'à la base, un athlète participant aux championnats de France représente avant tout son club, puis sa commune.

Cette proposition demande une évaluation après ce qui se sera passé en 2023. Nous ne sommes pas sûrs en effet de pouvoir assurer financièrement cette opération annuellement d'une part, et d'autre part constate-t-on un réel intérêt sportif à cette opération ?

**PROPOSITION** : envoyons-nous un cadre de Ligue accompagner les jeunes aux championnats de France ?

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 8**

→ Pour cette année uniquement, et en attente d'une évaluation.

**8/10**

Le conseiller-entraîneur de Ligue va proposer un ensemble de critères à prendre en compte pour la participation active de la Ligue aux déplacements des Jeunes dans les championnats de France. En effet, selon les cohortes de joueurs, il n'est pas très productif d'en envoyer certains se frotter à l'élite nationale. Les joueurs non repérés par la LRTT auront tout loisir de s'inscrire et participer aux « France » mais n'auront pas plus d'aide que ce qui est octroyé actuellement.

#### **14. Questions diverses**

- **Modification des tarifs pour les Féminines, saison 2023/2024** : doit-on revenir au même tarif Dames/Hommes ?

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote au mois de juin.**

- **Modification des tarifs, saison 2023/2024** : la FFTT va très certainement augmenter les siens, et voici plusieurs saisons que nous sommes sur un statuquo au niveau régional. Nous donnerons à voter une nouvelle grille pour la saison à venir.
- **Propositions pour le Mérite Régional** : Demander à l'ensemble du CL de voter par voie numérique :
- Lyne-May CHELLIER

VOTE par l'outil Framiform

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : unanimité**

- Fabio MAMMOSA

VOTE par l'outil Framiform

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : unanimité**

- Jean-Sébastien POTHIN

VOTE par l'outil Framiform

Contre : 0

Abstention : 0



**Pour : unanimité**

**Les trophées seront remis lors de la prochaine assemblée générale.**

- **Orientation d'achat de matériels à destination des clubs :** quelques tables, raquettes et balles d'initiation, forcer sur les séparations, fabrication par certaines associations de porte-serviettes en carton et de tables d'arbitrage. Un club demande aussi l'achat de filets. Cette question sera aussi posée aux autres clubs.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 8**

**9/10**

- **Convention avec la société VICTAS :** la convention a été signée et nous n'avons pas vu la nécessité de la réécrire ou la modifier. Mais nous n'avons pas de retour pour l'instant du partenaire. A relancer. Les premiers achats devraient se faire autour des équipements maillots Jeunes et JIOI. L'expérience est programmée sur une année et sera évaluée pour une éventuelle reconduction.
- **Communication, administration de la page Facebook :**  
**Page Facebook à gérer**
  - On rappelle que Mme la présidente est responsable des écrits et publications sur cette page. En tant qu'Administratrice du site elle a les pouvoirs les plus étendus pour exercer les contrôles nécessaires et bloquer ou supprimer, si nécessaire, les contributeurs et commentaires tendancieux. L'Éditeur Facebook a également des pouvoirs très étendus.
- **Rappel du passage de 8 à 6 équipes dans le championnat par équipes :** les clubs doivent prendre conscience du grand bouleversement que cela va engendrer pour la prochaine saison : 4 descentes par division ! Nous aurons sans doute à revoir la structure de la compétition en rajoutant des divisions ou en faisant des poules par division.
- **Rappel des votes numériques depuis le dernier Conseil de Ligue :**
  - Accord de Contrat VICTAS,
  - Wilds-cards et remplacements JIOI 2023
  - Récipiendaires du Mérite Régional (ce jour)
- **Opération FFTT/DG Pôle Emploi :** l'action consiste à regrouper sur une même manifestation des employeurs et des demandeurs d'emploi, leur faire découvrir une activité sportive (tennis de table dans notre cas) sans que les uns et les autres ne connaissent le « statut » de leur voisin. Ensuite sont organisés des ateliers de job dating. Deux clubs sont intéressés : AOR et SPORTT. Nous attendons le feu vert de la Fédération.
- **Questions rajoutées :**

- Mr Opezzo négocie-t-il un poste avec Maurice ?

- Plainte de Mr Oumar contre la ligue et la présidente

Réponse à la première question, non. Impossibilité de dire quoi que ce soit au point 2.

- **Date de la prochaine réunion** : vendredi 14 avril 2023

**10/10**

Mme la Présidente lève la réunion à 21 h 20.

**La présidente**



**Isabelle ALLIOT-MICHOUX**



**Ligue Réunionnaise de Tennis de Table**

- Secrétaire général -

20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde

Tél. : 0692 66 65 82 – Mèl. : secretaire@lr tt.re – Site Web : www.lr tt.re

**Le secrétaire**



**Marc DUBOURDIEU**